

# Diktat total

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

*31 janvier 2014*

Après la crispation autour du décret, après les mufleries d'un Monsieur que ni son épaisse moustache façon ustensile pour clown, ni sa toute-puissance financière ne devrait autoriser à proférer du haut de sa superbe un tel mépris à l'égard de populations qui est la clientèle captive de sa multinationale, voilà maintenant venu le temps des blocages sur les fameux arrêtés de méthode. Et les gérants de stations de service sont à nouveau à la manœuvre. On menace de bloquer le pays durablement et donc son économie et personne ne dit rien. Une seule voix s'est pour l'instant élevée et a lancé un appel... C'est mon confrère Jacky Massicot journaliste à Guadeloupe 1. Il a cependant renvoyé dos à dos les protagonistes de cette affaire. Soyons clairs, ce n'est pas mon propos. Mais revenons aux faits. L'État prend un décret sur la formation du prix des carburants dans une partie des outre-mers. En l'occurrence c'est le décret du premier ministre car lui seul a le pouvoir de prendre des décrets et parler de décret Lurel est une aberration juridique. Du coup dire haut et fort qu'on va désormais discuter avec le premier ministre est une galéjade. Mais passons. Le décret signé, le gouvernement prend le parti de négocier les modalités de son application. C'est globalement ce que signifient ces fameux arrêtés de méthode. Le décret prévoit de ramener la marge des pétroliers à 9 %. Ils peuvent négocier comment, au bout de combien de temps, sur trois mois, sur six mois, un an... Il s'agit aussi et surtout de négocier la manière d'appliquer les paramètres qu'on retiendra pour permettre aux préfets d'établir le calcul du prix de l'essence. Les gérants de stations poussent de grands cris. Ils ont fait des propositions écrites portant globalement sur la sécurisation de leur modèle de gérance et son évolution. Selon nos informations le gouvernement n'est pas du tout hostile à ce que demandent les gérants de station puisque cela n'impacte pas vraiment le décret. Mais je cite les propos d'ensemble de plusieurs gérants de station de service " Si nos problèmes peuvent être levés avant le 31 janvier ceux des pétroliers non et c'est toute la filière qui tombe ". Il est aisé d'entendre la suite de la phrase qui n'est pas dite... donc nous

soutenons les pétroliers. En réalité, c'est la stratégie de Total que mettent en œuvre les gérants de station de service. Total qui dans l'affaire devrait renoncer à 13 millions d'euros ne l'entend pas du tout de cette oreille. Une paille (0,1 % de son bénéfice global) pour un géant qui a engrangé l'année dernière un bénéfice de 13 milliards d'euros. D'autant que ce réajustement ramènerait les bénéfices de total à ce qu'ils étaient avant 2010 soit 20 millions d'euros. Sur un petit marché comme celui des DOM, c'est énorme. Autre pierre d'achoppement, et le P.-D.G. de Total l'a répété, la compagnie pétrolière ne veut absolument pas de la transparence sous prétexte de sauvegarder ses méthodes. Sont-ce des secrets de fabrication, sont-ce des brevets ? Non ! Ce sont des pratiques commerciales que la compagnie n'entend pas dévoiler. Pourquoi ? Parce que c'est par ce biais qu'elle fait son beurre. Certes toutes les entreprises ont leur truc et ont le droit de le tenir secret. Sauf qu'ici Total est en situation de monopole. Cela lui procure un immense avantage mais lui impose aussi des devoirs. Mais les pétroliers se sentent trop puissants pour s'embarrasser de devoirs. Est-ce grave docteur ?